

**COLLECTIVITE DE CORSE**

**RAPPORT  
N° 2018/E5/180**

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**5 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018**

**28 ET 29 JUIN 2018**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**COLLOQUE ANNUEL DES CENTRES DE PLANIFICATION**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

Commission de l'Education, de la Culture, de la  
Cohésion Sociale et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Les Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) d'Aiacciu, Prupria, Sartè et Portivechju sont des lieux d'accueils individuels ou collectifs pour les jeunes qui souhaitent échanger des avis et discuter de toutes les questions de la vie amoureuse, affective, sexuelle ou qui désirent s'informer sur la contraception, les infections sexuellement transmissibles (IST).

Ce sont également des lieux de consultations gynécologiques gratuites pour les mineurs et non assurés sociaux et confidentielles pour tous. On y pratique des examens médicaux, une surveillance par analyse en laboratoire, des prescriptions de contraception et de contraception d'urgence (gratuites pour les mineurs), des dépistages et des traitements de première urgence pour les IST.

Enfin, les centres de planification sont aussi des outils de prévention, à la disposition du public et des partenaires sociaux, qui proposent des informations-animation dans leurs locaux ou à l'extérieur (lycées, collèges, centres sociaux...) sur des thèmes comme l'adolescence, la relation amoureuse, la sexualité, la contraception...

Dans ce cadre, le service des CPEF se doit d'organiser chaque année une conférence-débat sur une problématique ciblée en relation avec ses missions.

Ce type de rencontre permet de mettre en lien les différents acteurs de terrain et également de bénéficier de l'intervention de personnalités qui apportent leur expertise et leur expérience au niveau des problématiques retenues, notamment dans les domaines de la prévention

L'édition 2018 de cette manifestation se déroulera le jeudi 18 octobre 2018 à Aiacciu sur le thème « Compréhension et préventions des conduites à risques actuelles des adolescents », elle sera animée par M. David LE BRETON Anthropologue et sociologue, professeur à l'université de Strasbourg, chercheur au laboratoire Culture et société en Europe.

Les dépenses correspondantes, prévues au budget annuel de l'exercice du CPEF, concerneront la rémunération de l'intervenant (750 €), ses frais de déplacement au départ de Strasbourg (600 €), d'hébergement (250 €) et de restauration (120 €), les frais de location de salle (estimation maximale 2 000 €), d'achat d'objets publicitaires (2 000 €) permettant de valoriser à cette occasion les activités des Centres de Planification, ainsi qu'un café de bienvenue (1 000 €)

En conséquence, il vous est proposé :

- D'approuver le règlement de l'ensemble des dépenses liées à l'organisation de la conférence-débat qui se déroulera le 18 octobre à Aiacciu dans la limite de 6 720 €,
- De m'autoriser à signer l'ensemble des actes à venir.

Je vous vous prie de bien vouloir en délibérer.